12.8 Extraction d'une victime ceinturée dans un véhicule sur le toit

Cette technique de cueillette permet l'extraction d'une victime ceinturée hors d'un véhicule accidenté, en toute sécurité et en privilégiant le respect de l'axe « tête-cou-tronc ».

Matériel

Plan dur

Risques et contraintes

- Le chef d'agrès doit adapter sa technique de cueillette en fonction des possibilités offertes par le véhicule accidenté.
- Afin de respecter l'axe « tête-cou-tronc », l'action des sapeurs-pompiers doit être coordonnée.

Points-clés

- Maintenir de la tête en permanence.
- Respecter l'axe « tête-cou-tronc ».
- Action coordonnée des sapeurs-pompiers.

Critère d'efficacité

L'extraction de la victime vers le plan dur ou le MID ne doit pas augmenter une douleur ni aggraver une lésion préexistante.

Réalisation

1

- Maintenir la tête en position latéro-latérale.
- Incliner le siège de la victime, si possible.

2

Deux sapeurs-pompiers doivent soutenir la victime au niveau du bassin et des épaules.

3

Relever la victime afin de la placer le plus horizontalement possible.

4

Un sapeur-pompier se place sur le dos, face à la victime afin de combler l'espace libre.

5

- Insérer le plan dur, sans l'immobilisateur de tête.
- Le sapeur-pompier sur le dos maintient le plan dur avec ses mains et les genoux pliés.

6

- Allonger la victime à plat ventre sur le plan dur après avoir coupé la ceinture de sécurité.
- Extraire la victime du véhicule.
- Procéder au retournement de la victime afin de la positionner à plat dos dans le MID.
- Finaliser son immobilisation, suivant son état.

Cas particulier

Si la victime est en arrêt respiratoire ou cardiaque, réaliser un dégagement d'urgence si possible afin de réaliser les gestes qui s'imposent. Pour les victimes incarcérées, les techniques de réanimation sont adaptées à leur position.

SDIS 37	Chapitre 12	Page 16
801837	(nanitre 1 /	Page In